

Date : 11 juin 2024

Heure : 19 h 30

Lieu : Salle 1-A

Procès-verbal

Présences :

Christine Fiocco (TEAMS)	Administratrice (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier (TEAMS)	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Yvanho Rioux	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Sonia Julien	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences:	Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
	Jean-Philippe Bélanger	Administrateur (18 à 35 ans)
	Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents sauf madame Yolande Pelletier et monsieur Richard Gagnon qui ont motivé leur absence ainsi que monsieur Jean-Philippe Bélanger qui n'a pas motivé son absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvanho Rioux et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 063 – 2024-06-11

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance du 21 mai dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 21 mai 2024, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance du 21 mai 2024 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 064 – 2024-06-11

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Information des comités et recommandations

5.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.3. Comité des ressources humaines

Monsieur Claude Breault, président du comité des ressources humaines, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les éléments abordés furent :

- ✓ Présentation du plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire
- ✓ Signatures des conventions collectives nationales

5.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6. Points d'informations générales et orientations stratégiques

Aucun élément n'a été présenté sous cette rubrique.

7. Dossiers à être adoptés

7.1. Calendrier des rencontres 2024-2025

On explique que la *Loi sur l'instruction publique* réclame que le conseil d'administration adopte son calendrier des rencontres pour la prochaine année scolaire.

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER le calendrier des rencontres 2024-2025 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 065 – 2024-06-11

7.2. Plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire

Conformément à la recommandation du comité des ressources humaines, le directeur du Service des ressources humaines, M. Vincent Pelletier, explique la teneur du Plan d'effectif 2024-2025 du personnel de soutien en adaptation scolaire et il répond aux questions des administrateurs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Saint-Pierre **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER le Plan d'effectif 2024-2025 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme proposé et expliqué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 066 – 2024-06-11

7.3. Politique n° 21 – Formation et perfectionnement du personnel de soutien

La directrice générale, madame Nancy Couture, mentionne qu'il y a eu des modifications apportées à la Politique n° 21 – *Formation et perfectionnement du personnel de soutien*. Il faut donc procéder à son adoption.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvanho Rioux et **RÉSOLU :**

QUE l'amendement de la Politique n° 21 – *Formation et perfectionnement du personnel de soutien* soit adopté comme présenté;

QUE la Politique amendée remplace les dispositions antérieures à compter de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 067 – 2024-06-11

8. Rapport des directions de service

8.1. École Gérard-Collin et École Georges-Gauvin

La présidente invite monsieur Jules Soucy, directeur d'établissement et madame Nancy Michaud, directrice adjointe d'établissement à présenter l'école, la mission ainsi que les services qui y sont dispensés.

9. Affaires diverses

Aucun élément n'a été présenté sous cette rubrique.

10. Bons coups

10.1. Gala méritas des élèves en insertion sociale et alphabétisation à l'éducation des adultes

Le 23 mai dernier se déroulait le traditionnel gala méritas annuel pour les élèves de l'éducation des adultes dans les programmes en insertion sociale et alphabétisation. Ce sont plus de 60 élèves des centres de Trois-Pistoles et Témiscouata-sur-le-Lac qui se sont réunis afin de célébrer les nombreuses réalisations de l'année scolaire 2023-2024. Accompagnés du personnel des centres et de nombreux partenaires, les élèves nous ont présenté avec fierté les résultats des efforts déployés au cours des derniers mois. Que ce soit un poème, une chanson ou une pièce de théâtre, tous les talents ont été mis à l'avant-plan lors de cet événement. Par ailleurs, le comité du méritas en a profité pour remettre un prix à chaque élève méritant dans les différentes catégories soulignées. Un grand merci à tous pour votre participation et aux organisateurs pour la réalisation de ce bel événement qui en met en lumière cette clientèle formidable.

10.2. Service aux entreprises formation chef

Madame Nancy Couture nous informe avoir participé à l'activité de clôture de la formation chef organisée par le Service aux entreprises (SAE). Elle souligne la qualité de cette formation, mais également la diversité des formations offertes par le Service aux entreprises sur notre territoire. Madame Couture est allée à la rencontre d'enseignants et d'élèves passionnés qui sauront assurément répondre à des besoins d'entreprises locales et régionales. Merci pour cette initiative du SAE.

11. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

12. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 12.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général